

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 64 (1991)

Heft: 1

Artikel: Le quartier de Boissonnet : colonie d'habitation en lisière de Lausanne

Autor: Barbey, Gilles

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129144>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE QUARTIER DE BOISSONNET COLONIE D'HABITA- TION EN LISIÈRE DE LAUSANNE

IMAGINÉE PAR
L'ATELIER CUBE
GUY COLLOMB
MARC COLLOMB
PATRICK VOGEL

P

réserver un quartier d'habitation dont il n'existe aucun exemple comparable en Suisse française devrait permettre à la fois d'exposer les mobiles des architectes et d'approfondir les valeurs d'usage domestiques. Les revues d'architecture ont trop souvent coutume de privilégier la première optique et de passer sous silence la seconde. Dans le cas de Boissonnet 2, l'analyse est vouée à déboucher sur divers types respectifs d'appropriation : celle du site par le projet et celle du quartier par ses habitants¹. Au-delà de cette constatation élémentaire, il existe une volonté de la part des architectes de chercher à encourager l'appropriation active du quartier par sa population, tout en en contrôlant les manifestations qui ne devraient pas déborder l'architecture. On sait que l'appropriation du chez-soi comporte deux composantes, l'une active et l'autre passive : l'espace approprié tend parallèlement à se faire appropriant, légitimant ainsi l'impression

d'identité de l'habitant à son domicile².

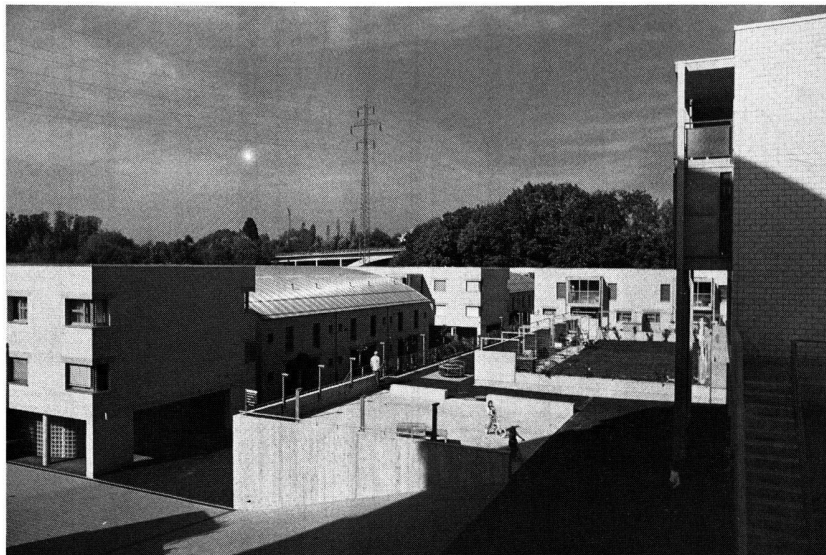
De la volonté de tenir compte d'une identification effective de la population à son lieu d'habitation résulte une morphologie spatiale nuancée, ordonnée à la manière d'un réseau, qui va retenir notre attention. Nous croyons en effet à la nécessité permanente d'une réévaluation de la dimension spatiale comme fondement de tout projet d'architecture, puisqu'il s'avère que la société existe et se perpétue à travers la fréquentation d'un système d'espaces³. Ce dernier garantit dans le meilleur cas ce qu'il est convenu d'appeler le «sens de l'appartenance».

A Boissonnet 2, la situation dominante, parfois carrément panoramique du quartier, entraîne une spatialité à la fois ouverte tous azimuts et orientée vers le lac. Le récent article

de Bruno Marchand a bien fait valoir le caractère d'unité mixte du quartier, revêtu par ses diverses formes d'habitation⁴. Il nous paraît donc utile de renvoyer le lecteur à cette analyse pertinente de l'urbanisme local pour concentrer le propos du présent article sur l'architecture et l'habitabilité correspondante.

MORPHOLOGIE DU QUARTIER

L'histoire de Boissonnet commence par ce formidable travail de persuasion accompli par les architectes pour transformer les gabarits stéréotypés, voire inconfortables, du plan de quartier initial en un système bâti plus adéquat. Il s'agissait à la fois de rompre avec le schématisme des blocs résidentiels courants et d'empêcher la prolifération de l'habitat individuel regroupé, pour imaginer un



duel regroupé, pour imaginer un principe d'occupation du sol mieux adapté à la déclivité du sol et aux modes de vie de la population. L'image de référence qui vient à l'esprit est la «traboule», formée par l'entrecroisement de passages, de cours et d'escaliers, comme on en voit aux flancs des collines de Lyon. Le système est souple et peut s'adapter aussi bien à la densité de peuplement qu'à l'inclinaison du sol. A Boissonnet, les escaliers sont combinés avec les bâtiments qui sont étagés par rangs dans la pente, d'où cette réaffirmation de l'interdépendance totale des chemins d'accès et des surfaces utiles à l'habitation.

Par ailleurs, un motif de composition déjà expérimenté avec les coursives de Boissonnet 1 engage à faire usage d'un dispositif ouvert qui combine paliers d'immeuble et escaliers, exposant intégralement au regard les allées et venues des habitants. Il en résulte une source d'animation et de vie bien évidente pour le quartier. On démontrerait aisément que ce souci de révélation d'une présence humaine à tous les niveaux du projet ne compromet nullement l'intimité domestique, puisque celle-ci est assurée par d'autres précautions architecturales comme le palier d'étage qui livre accès à un seul appartement par niveau, gage d'une certaine privacité. Quant aux entrées des logements triplex, elles peuvent être apparentées à un **pas de porte** (déjà réintroduit dans certains projets de Hermann Herzberger) qui permet de contribuer à l'ajustement des rapports entre voisins. La démarcation entre espaces public, semi-privé et privé, n'est pas abrupte mais reflète la progressivité de l'accès (ou de la sortie) de la sphère domestique.

La réinterprétation de certains motifs urbains dans un langage tout neuf retient l'attention comme les ruelles parallèles aux courbes de niveau à l'arrière des maisons. Ces allées départagent les habitations de leur garage dans un face-à-face qui rappelle celui de la maison principale et de ses annexes. L'allusion urbaine est manifeste, même si la béance des boxes pour véhicules ne reflète pas la même image discrète que les «mews» anglais. Il faut noter aussi un souci de valoriser les cheminements à l'arrière des habitations comme une manière d'en souligner l'orientation. L'effet «fosse», si fréquent à l'amont des bâtiments implantés dans la pente, est ainsi évité au profit d'une aire de jeu spacieuse.



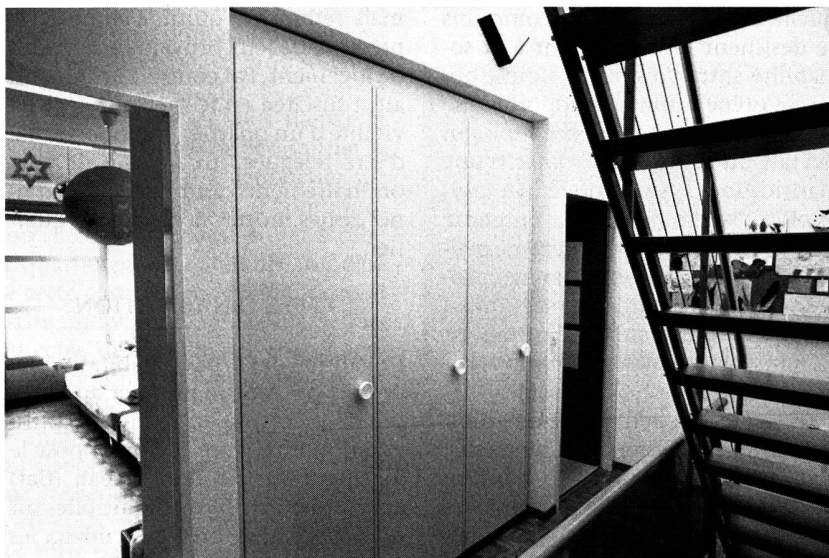
La question se pose de savoir dans quelle mesure les espaces communs se destinent favorablement à la sociabilité entre voisins. La simple observation ne suffit pas à apporter une réponse à une telle interrogation qui devrait au fond faire l'objet d'une clarification systématique. La psychologie de l'espace laisse entendre que les relations de voisinage ne peuvent pas être intégralement programmées et planifiées, mais qu'en revanche elles sont étroitement dépendantes de la configuration spatiale adoptée.

Dans un récent petit guide à l'intention des concepteurs de logements, les auteurs montrent bien l'avantage qui consiste à concentrer les régimes d'activité dans les mêmes espaces, notamment sur les coursives conduisant aux habitations⁵. Ainsi, le ter-

rain à l'usage des enfants n'est-il jamais retranché, quitte à imposer la présence de jeux bruyants aux portes du logement. Par contre, l'animation ainsi suscitée est le meilleur gage de vitalité d'un quartier et supporte mal d'être reléguée aux «places de jeu» ordinairement cantonnées à certaines zones mortes des plans de quartier.

TYPES D'HABITATION

La gamme des types d'habitation ne devrait pas tant se mesurer au nombre de pièces qu'au mode de configuration intérieure. Si l'on oppose le logement sur un seul niveau (flat) aux duplex et triplex démultipliés sur plusieurs étages, on réalise mieux les correspondances proposées aux modes de vie respectifs des familles. En



règle générale, la séquence plane des pièces est la plus couramment plébiscitée. A Boissonnet, elle s'enrichit du dispositif transversal formé par la cuisine habitable juxtaposée à la pièce de séjour, elle-même précédée de la serre ou véranda froide. La sériation des trois locaux dans le sens du nord-ouest au sud-est a pour conséquence un ensoleillement généreux du logement ainsi que l'ampleur exceptionnelle de la zone de séjour.

Dans les «maisonnettes» (terme couramment utilisé en Angleterre pour désigner les appartements duplex), le caractère transversal du logement, orienté cette fois-ci du nord-est au sud-ouest, se prête à une exploration de type plongeant ou plafonnant. Cette saisie dynamique de l'*Innenraum* correspond à la cellule éclatée et à des modes de vie plus juvéniles qu'installés. Le regard scrute l'intérieur qui reflète ce surcroît d'espace synonyme d'une ample mise à disposition du chez-soi.

La *cellule*, dénomination familière aux architectes, prend dans les maisonnettes une signification bien supérieure à celle de petite pièce. La cellule, pincée entre deux murs écartés l'un de l'autre de 4 m, englobe tout l'espace à vivre. Elle se confond avec la travée. C'est grâce à une disposition quasi aérienne de l'escalier transversal que l'espace habitable conserve son amplitude. Paradoxe d'un dimensionnement minimal combiné avec le généreux redéploiement du logis. A propos du quartier d'habitation de Flamatt 3 à Berne, Pascal Amphoux analyse la micro-échelle domestique et annonce que «le principe du minuscule, c'est par un cloisonnement adéquat, d'agrandir l'espace. Lui donner une échelle vive»⁶. Il en va de même à Boissonnet.

Les chambres ne sont nullement condamnées à une affectation unique et définitive, puisqu'elles prennent en charge de nouveaux rôles à travers le cycle de vie familial. La chambre à coucher est aussi pièce de jeu, cabinet d'étude, atelier artisanal ou encore laboratoire. Les rocares intérieures assurent l'adaptabilité du logis, indispensable à l'équilibre familial. La valeur d'usage de l'habitation se double d'une valeur d'expérience spatiale qui permettra ultérieurement de relier le souvenir des épisodes de la vie individuelle à des pièces déterminées⁷. Il s'agit là de ce qu'on appelle l'*espace vécu* qui est suscité par l'accumulation du vécu de l'espace.



A côté de l'assignation de certains espaces déterminés aux membres de la famille, l'affectation de quelques locaux incombe au libre choix de la famille. Ainsi la serre ou véranda n'est-elle pas construite comme un volume *intra muros* et ne prétend-elle pas à la qualité de pièce supplémentaire. Par contre, elle est un espace de réserve et d'appropriation facultative. Elle peut au besoin servir au rangement de certains meubles pendant la saison morte. Dans ce rôle-là, elle permet de «cadrer» le désordre des objets entassés, visible de l'extérieur à travers l'allège de verre dépoli, sans effet de perturbation pour l'ensemble du quartier. La serre trouve encore une destination de jardin d'hiver et de loggia, avec une vocation d'espace intermédiaire entre l'intérieur et l'extérieur.

LANGAGE CONSTRUCTIF

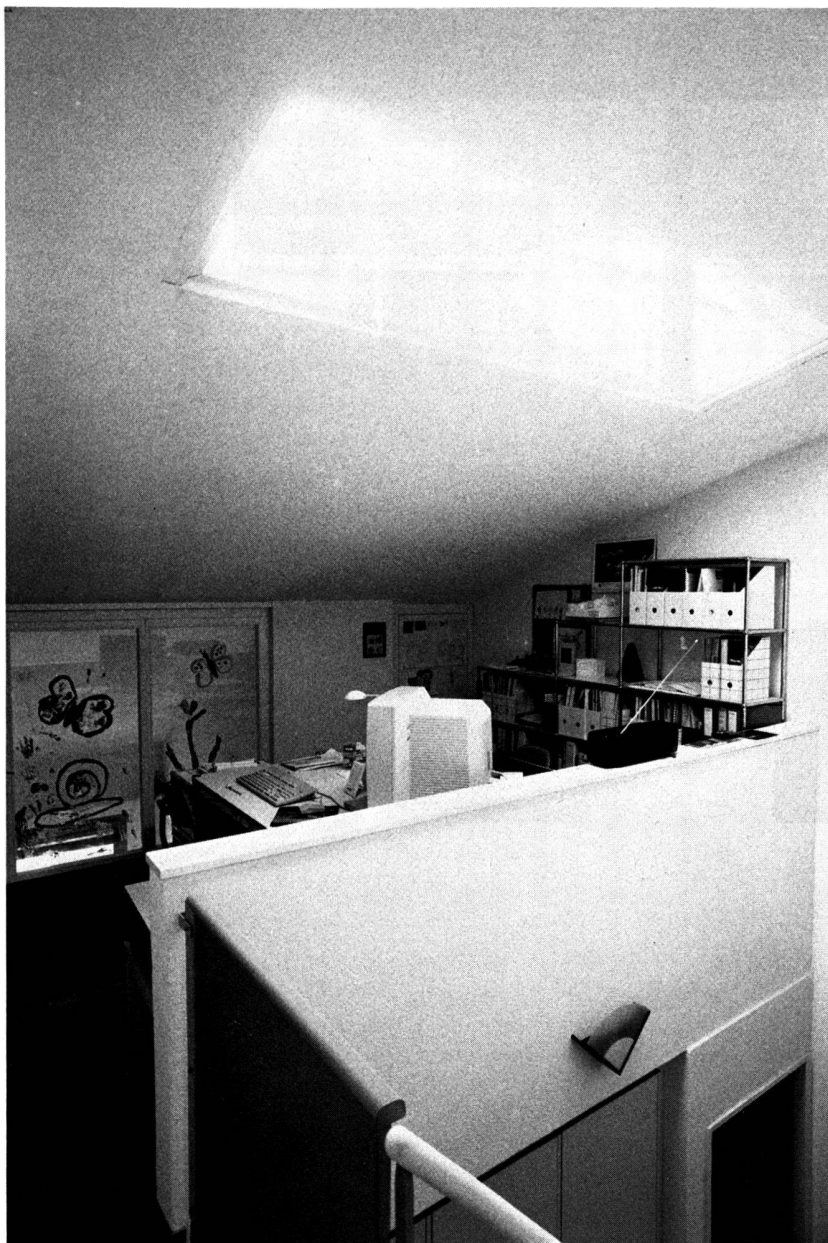
La franchise du parti architectural en terrasses commande une prééminence d'orientation des maisons tournées vers le lac et le midi. Les toitures correspondantes sont galbées

de manière à indiquer le sens de l'ouverture selon un mouvement asymétrique. La confection soignée du toit n'offusque pas le regard plongeant comme ces couronnements désordonnés de bâtiments parsemés de bouches d'aération.

Au niveau du sol, l'orientation est aisée à travers ruelles, placettes, portiques, perrons et paliers qui annoncent le système ramifié d'accès aux habitations. Notons en passant les superbes buanderies circulaires en pavés de verre à la luminosité rutilante par n'importe quel temps. Leur exemple conduit à se demander pourquoi les espaces «de service» sont toujours placés dans des sous-sols aveugles et sinistres, qui contribuent à rendre plus ingrates les tâches qui s'y accomplissent.

La gamme des matériaux utilisés à Boissonnet (béton, verre, tôle d'aluminium, pavés de verre, Eternit plane, acier galvanisé) apparaît à première vue comme une palette froide et même austère. Mais cette impression disparaît avec une certaine familiarisation et en se rapportant au credo des architectes : *Les matériaux portent en eux-mêmes les lois de mise en œuvre*

adaptées à leurs caractéristiques et doivent s'employer sans fard. Le matériau doit servir la volonté du parti architectural. La texture naturelle de ceux-ci évite des dissociations pénibles entre pellicule de surface et matériau sous-jacent lors du vieillissement. Les matériaux assurent la rencontre, le passage entre la construction et le ciel d'une part et la terre de l'autre. Ils sont utilisés pour leur simplicité d'aspect, leur qualité de surface et de texture, et leur capacité à former des éléments destinés à l'usage. Servant la conception de l'enveloppe, ils peuvent souligner des parties d'édifices aux destinations différentes ou s'utiliser presque exclusivement seuls avec systématique, pour l'enveloppe et la structure à la fois, comme une exploration des possibilités contenues en eux-mêmes⁸. On conçoit bien l'évidence selon laquelle une architecture habilement mesurée et contrôlée appelle une traduction constructive irréprochable. Son registre s'apparente à la clarté et ignore de ce fait les tonalités sombres et les modénatures tout en rugosité. Le bilan de Boissonnet mériterait certainement un approfondissement plus étendu. Les images qui perdurent dans le souvenir du visiteur parais-



VUILLERMET CONCOURS D'ARCHI- TECTURE POUR LE CENTRE VUILLERMET A LAUSANNE

L'

transversalité cellulaire des logements, avec une marge d'appropriation décisive laissée aux habitants. Les visites de quelques appartements et les propos incidemment échangés avec leurs locataires confirment incontestablement les progrès obtenus dans la définition d'une habitabilité meilleure.

Gilles Barbey

tionale de psychologie de l'espace construit, Louvain-La-Neuve, 1978

³ Sur ce thème précis, consulter l'article de N. Tessarin, «Socio-spatial patterns of territorial identity», in *Culture-SpaceHistory. Proceedings of the 11th IAPS Conférence*, METU, Ankara, Turquie, juillet 1990

⁴ Bruno Marchand, «Constructions basses, moyennes ou hautes? A propos de la cité Boissonnet, réalisée à Lausanne par l'Atelier CUBE», in «FACES», n° 18, automne 1990

⁵ Clare Cooper-Marcus and Wendy Sarkissian, «Housing as if people mattered. Site design guidelines for medium-density family housing». University of California Press, Berkeley, 1986

⁶ Pascal Amphoux, «L'échelle vive ou la grandeur du minuscule. L'unité d'habitation de Flamatt 3 réalisée par l'Atelier 5», in «FACES», n° 17, automne 1990, p. 33

⁷ A propos de l'expérience d'un lieu donné, on emploie la notion de valeur «expérientielle», néologisme venu de l'américain.

⁸ Atelier CUBE. Affiche réalisée à l'occasion de l'exposition au Forum de l'architecture à Zurich, R.G. Editions, Lausanne, 1988

¹ Voir «Portraits d'architecture vaudoise, 1985-1988. Distinction vaudoise d'architecture 1989», Editions Payot Lausanne, 1989, p. 43

² Voir P. Korosec-Serfaty, «Appropriation de l'espace». Actes de la 3^e conférence interna-

Etat de Vaud est propriétaire d'une partie importante des immeubles de la Cité; Cathédrale, Ancienne Académie, Château, Ecole de Chimie et plusieurs bâtiments à la rue Cité-Devant et à la rue Cité-Derrière. Il est, de ce fait, directement impliqué dans la politique de restructuration de ce quartier historique.

Le secteur où se situe le lieu du concours est particulièrement délicat de par la proximité de la cathédrale, la présence de vestiges archéologiques, l'exiguïté du site par rapport au programme requis et le caractère hétérogène des constructions du périmètre.

Le poids des contraintes, mais aussi la poétique du lieu, justifie le choix d'une procédure de concours dont le thème est bien évidemment la mise en place d'un programme, mais surtout la définition de nouveaux volumes bâtis sur un périmètre essentiel de la Cité.

Le programme prévoit la création d'un centre paroissial largement ouvert à d'autres activités et conçu pour devenir un élément dynamique de la politique de revitalisation du quartier.